

Organisation et procédure de délivrance des badges d'accès

1 message

Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>

15 mai 2025 à 12:45

À : Xavier Bruez

Cc : DUBOIS Sullivan , Rémi ALLARD

<emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>, Franck Lenormand giuseppemangiello Annie ROUMEJON , "MTEHANI albertini.christian

Monsieur Bruez,

Nous souhaitons faire un point clair sur la gestion des badges d'accès à la résidence.

À ce jour, il semble que certaines informations ne circulent pas correctement. Monsieur Dubois (Immo de France) est en capacité de fabriquer les badges deux fois par semaine. Par ailleurs, nous avons été informés que Monsieur Godovani, de la société Bogatir, a été formé pour assurer ce service en l'absence de Monsieur Dubois.

Cependant, lors d'un échange récent avec un agent de sécurité, celui-ci ignorait totalement que Monsieur Godovani était habilité à faire les badges. Cela pose un réel problème d'information et de réactivité, en particulier à l'approche de la saison estivale, période où les pertes de badges sont fréquentes.

Nous vous demandons donc :

- de confirmer que Monsieur Godovani peut effectivement fabriquer les badges,
- de préciser si cette information a bien été transmise à l'ensemble des agents de sécurité,
- de nous indiquer la procédure exacte à suivre pour les copropriétaires en cas de badge perdu lorsque Monsieur Dubois est absent,
- et de fixer un délai clair de remise de badge (24 à 48h ?) afin que les agents puissent informer les résidents avec précision.

Il est indispensable que les agents de sécurité soient bien informés de la procédure et en mesure d'orienter correctement les copropriétaires. Cela permettra d'éviter frustrations et désorganisation.

Dans l'attente de votre retour rapide

Cordialement,

Pour l'Association Cannes Beach Renaissance

CANNES BEACH
RENAISSANCE**Résidence Cannes Beach XC09**

11, Avenue Pierre Semard - 06150 CANNES

cannesbeach.association@gmail.com

Tel. 06 03 75 45 40

www.cb-renaissance.fr